NOTE RAPIDE
DE L'INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME - ÎLE-DE-FRANCE N°773

ENVIRONNEMENT
Avril 2018 • www.iau-idf.fr

LA RENAISSANCE DES JARDINS COLLECTIFS FRANCILIENS

PLÉBISCITÉS PAR LES PARTICULIERS ET LES COLLECTIVITÉS, LES JARDINS COLLECTIFS CONNAISSENT DEPUIS QUELQUES DÉCENNIES UN VÉRITABLE RENOUVEAU. ILS OFFRENT EN EFFET UNE RÉPONSE AUX ENJEUX URBAINS D'AUJOURD'HUI : MANGER MIEUX, CRÉER DU LIEN SOCIAL, AMÉNAGER LA VILLE DURABLEMENT. À TRAVERS UN PARTENARIAT ET UNE CARTOGRAPHIE RÉGIONALE, L'IAU ÎDF ET SON AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ (ARB), L'INRA ET LES TROIS ASSOCIATIONS SPÉCIALISÉES, DRESSENT UN PANORAMA DÉTAILLÉ DE CES JARDINS, DE LEUR LOCALISATION ET DE LEUR FONCTION.

1 064
JARDINS COLLECTIFS EN ÎLE-DE-FRANCE SUR 879 HA.

594
JARDINS FAMILIAUX ET 255 JARDINS PARTAGÉS.

11 400
HABITANTS POUR 1 JARDIN COLLECTIF AU NIVEAU RÉGIONAL.

Les jardins collectifs participent aux fonctions alimentaires, sociales et urbanistiques des grandes régions urbaines. Reflets de la société, de ses crises et de ses attentes, ils ont su évoluer au fil du temps. Toutefois, derrière le vocable « jardin collectif », la réalité est plurielle. Familiaux, partagés, d'insertion, etc., les jardins ont des histoires, des géographies et des fonctionnements divers. Les études commencent à se développer, mais leur nombre exact, leur surface, leur répartition restaient à définir en Île-de-France. Un travail partenarial, engagé par l'Inra[1], l'IAU îdF, l'Agence régionale de la biodiversité (ARB, ex-Natureparif) et trois associations[2], a permis de réaliser une cartographie régionale, de tirer les premiers enseignements quantitatifs, et d'avancer dans la connaissance des jardins et leurs interactions avec la ville et ses habitants.

PETITE HISTOIRE DES JARDINS COLLECTIFS

L'émergence des jardins collectifs remonte au XIXe siècle et à la révolution industrielle. Les paysans quittent les campagnes pour la ville, participant au développement de la classe ouvrière. Face à des conditions de vie très précaires, les jardins apportent un moyen de subsistance, comme en attestent leurs dénominations d'alors : « champs ou jardins des pauvres » en Angleterre et en Allemagne. Ils prendront, en France, le nom de « jardins ouvriers ». Dans un esprit paternaliste, ce sont souvent les patrons qui mettent à disposition un logement et une parcelle de terre. Les jardins jouent ainsi un rôle alimentaire mais aussi social, offrant une forme de loisir et de structuration de la famille. Dans les années 1850, la mise à disposition de jardins aux plus déshérités est aussi initiée par des confédérations religieuses. En 1896, l'abbé Lemire, prêtre et député du Nord, crée ainsi la Ligue française du coin de terre et du foyer, qui propose des parcelles pour contribuer à l'alimentation des foyers. Soutenue par le ministère de l'Agriculture, la création de jardins ouvriers connaît un véritable

En couverture
Animation dans le jardin partagé solidaire L'Univert, dans le 18e arrondissement de Paris.

TROIS ASSOCIATIONS MAJEURES EN ÎLE-DE-FRANCE

En Île-de-France, trois grandes associations regroupent la majorité des jardins collectifs. La plus ancienne, la **Fédération nationale des jardins familiaux et collectifs** (FNJFC), a fêté ses 120 ans en 2016. Elle fut fondée en 1896 par l'abbé Lemire sous le nom de Ligue française du coin de terre et du foyer (appellation en vigueur jusqu'en 1952), et reconnue d'utilité publique en 1909. Selon le ministère de l'Agriculture, l'association a pour but de créer, réhabiliter, développer, gérer et animer des jardins familiaux et met à la disposition des collectivités locales, en particulier des communes, les compétences et l'expérience de son bureau d'études. Une antenne dédiée aux jardins franciliens existe depuis plusieurs années.

L'association **Jardinot,** créée en 1942 sous le nom de Jardin du cheminot, implante également ses propres sites de jardins familiaux et collectifs. Jardinot acquiert en propre des terrains souvent non viabilisables, les loue à la SNCF, à Réseau ferré de France (RFF), ou développe des projets en partenariat avec les collectivités locales. D'abord réservée au monde ferroviaire, l'association s'est ouverte depuis 2015 à tout collectif et salarié.

Fondée en 2001, l'association **Graine de Jardins** a pour mission de développer les jardins partagés en Île-de-France et d'animer le réseau francilien. Agissant à l'échelle régionale, l'association fait partie du réseau national des jardins partagés, Le jardin dans tous ses états, créé en 1997 avec l'appui de la Fondation de France. Graine de Jardins ne gère pas de sites de jardins, mais accompagne la création de collectifs de jardiniers et des programmes municipaux relatifs au jardinage associatif.

- **FNJFC :** https://bit.ly/2HcUfgb
- **Jardinot :** http://jardinot.org
- **Graine de Jardins :** https://bit.ly/2dFFbqW
- **Observatoire Unep-Hortis des villes vertes :** https://bit.ly/2mFZatf

essor pendant la Première Guerre mondiale, passant de 1 000 à 15 000 ha entre 1916 et 1918. Dans le même temps, d'autres types de jardins se développent : jardins d'hôpitaux, scolaires, d'anciens combattants, etc. Chaque période de pénurie ou de conflit voit leur nombre augmenter, en particulier lors de la crise des années 1930, puis durant la Seconde Guerre mondiale, où 250 000 parcelles seront dénombrées en France.

L'après-guerre s'accompagne d'un net recul des jardins ouvriers. La conjoncture économique plus favorable, mais aussi l'étalement urbain qui grignote les parcelles, expliquent ce déclin. Rebaptisés « jardins familiaux », en raison du meilleur niveau de vie des jardiniers, et pour faire oublier leur passé ouvrier, ils bénéficient d'une reconnaissance législative en 1952. La loi Royer (1976) accorde aux sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer) et aux collectivités locales le droit de préemption pour acquérir et aménager ces jardins, sans toutefois réussir à freiner leur disparition. En Île-de-France, leur surface passe de 1 600 ha en 1950 à 300 ha en 1980 [Denis, 1980].

A contrario, les années 1970 voient une nouvelle forme de jardins se développer outre-Atlantique, notamment sur les friches urbaines, exprimant une volonté de mettre du « vert dans la ville » (*green guerilla*). Les *community gardens* sont des initiatives populaires de jardinage et de mise en commun de la terre, avec une forte dimension de projet collectif. Ils contribuent à l'amélioration du cadre de vie dans les quartiers défavorisés et participent à l'animation culturelle (spectacles, etc.).

À la fin des années 1980, ces pratiques d'appropriation collective arrivent en France, diversifiant les formes et les objectifs des jardins. En 1997 se crée le réseau informel Le jardin dans tous ses états, qui promeut la création de jardins partagés. Lille, Lyon et Nantes sont pionnières. Paris suivra au début des années 2000. Les jardins d'insertion[3] font aussi leur apparition et sont reconnus par la loi en 1998. En Île-de-France, un collectif régional voit le jour, qui sera actif jusqu'en 2012.
Une proposition de loi relative aux jardins familiaux et aux jardins d'insertion, présentée au Sénat en juillet 2002[4], atteste de la reconnaissance officielle de cette démarche, de plus en plus plébiscitée, même si ce texte ne sera finalement pas adopté.

L'intégration progressive des préoccupations de développement durable dans l'aménagement urbain accompagne l'intérêt renouvelé pour les jardins collectifs. Ils connaissent ainsi aujourd'hui une véritable renaissance, avec un nombre et des surfaces en forte augmentation, ainsi qu'une diversification de leurs formes (parcelles individuelles, collectives, etc.) et de leurs fonctions : alimentaires, sociales, environnementales et urbanistiques. « Existant depuis plus d'un siècle, les jardins familiaux ont connu un nouvel engouement, tandis que de nouvelles formes de jardins collectifs – jardins partagés et jardins d'insertion entre autres –, orientées davantage vers des motivations sociales ou culturelles, sont apparues et se sont développées. » [Tozzi, d'Andrea 2014, Grandchamp, 2012]. En réponse à ces évolutions, la Fédération nationale des jardins familiaux devient en 2006 la Fédération nationale des jardins familiaux et collectifs.

L'ÎLE-DE-FRANCE : VERS UNE CONNAISSANCE PARTAGÉE DES JARDINS COLLECTIFS

L'intérêt croissant des citoyens et des collectivités pour les jardins collectifs, leur rôle dans l'attractivité et la « vivabilité » des villes, leurs fonctions multiples, sont indéniables. Pour autant, la notion de « jardin collectif » reste à approfondir : elle est en effet peu définie, encore moins normée, et sa dimension spatiale (taille, localisation précise, nombre de parcelles, etc.) est mal renseignée. En outre, l'information concernant ces jardins n'est pas centralisée et se trouve dispersée entre communes et associations. Le décalage entre la connaissance et l'engouement génère des attentes en termes d'études quantitatives et qualitatives.

Une cartographie et une convention partenariale

C'est dans ce contexte qu'une étude sur les jardins collectifs franciliens a été lancée par l'Inra, l'IAU îdF, les principales fédérations de jardins et l'ARB. Elle s'inscrit dans le programme Villes et bâtiments durables de l'Agence nationale de la recherche (ANR), *via* le projet JASSUR (jardins associatifs urbains et villes durables), initié en 2012, avec l'objectif de localiser les jardins collectifs en Île-de-France et de quantifier leur surface. L'idée est d'établir également une méthodologie reproductible par d'autres territoires. Ce travail collaboratif réunissant acteurs de la recherche, du monde politique et institutionnel, et associations, a permis de mutualiser les données et les forces de travail. La signature d'une convention commune en 2016 marque un pas dans l'histoire et la reconnaissance des jardins collectifs franciliens.

Plus de 1 000 jardins franciliens : typologie, fonction et répartition

La première étape de cette collaboration a permis de référencer 1 064 jardins collectifs en Île-de-France, pour une surface totale de 879 ha. On distingue :
- les **jardins familiaux** (60 % du nombre et 80 % de la surface des jardins collectifs franciliens) sur plus de 700 ha, avec des parcelles de grande taille (1,2 ha en moyenne, contre 0,8 ha pour l'ensemble des jardins collectifs). Ils sont peu nombreux sur Paris et le cœur de l'agglomération, mais bien présents dans les communes urbaines alentour ;
- les **jardins partagés** (24 % du nombre total de jardins collectifs sur 3 % seulement de leur surface, soit 27 ha), dix fois plus petits que les jardins familiaux (1 000 m² par jardin en moyenne). Ils se concentrent fortement sur Paris et les communes limitrophes, particulièrement au nord et à l'est ;
- les **jardins d'insertion** ;
- les **jardins thérapeutiques** ;
- les **jardins revendiquant une activité collective de jardinage** (jardins militants, etc.).

1 064 jardins collectifs en Île-de-France : diversité des fonctions et nombre en augmentation

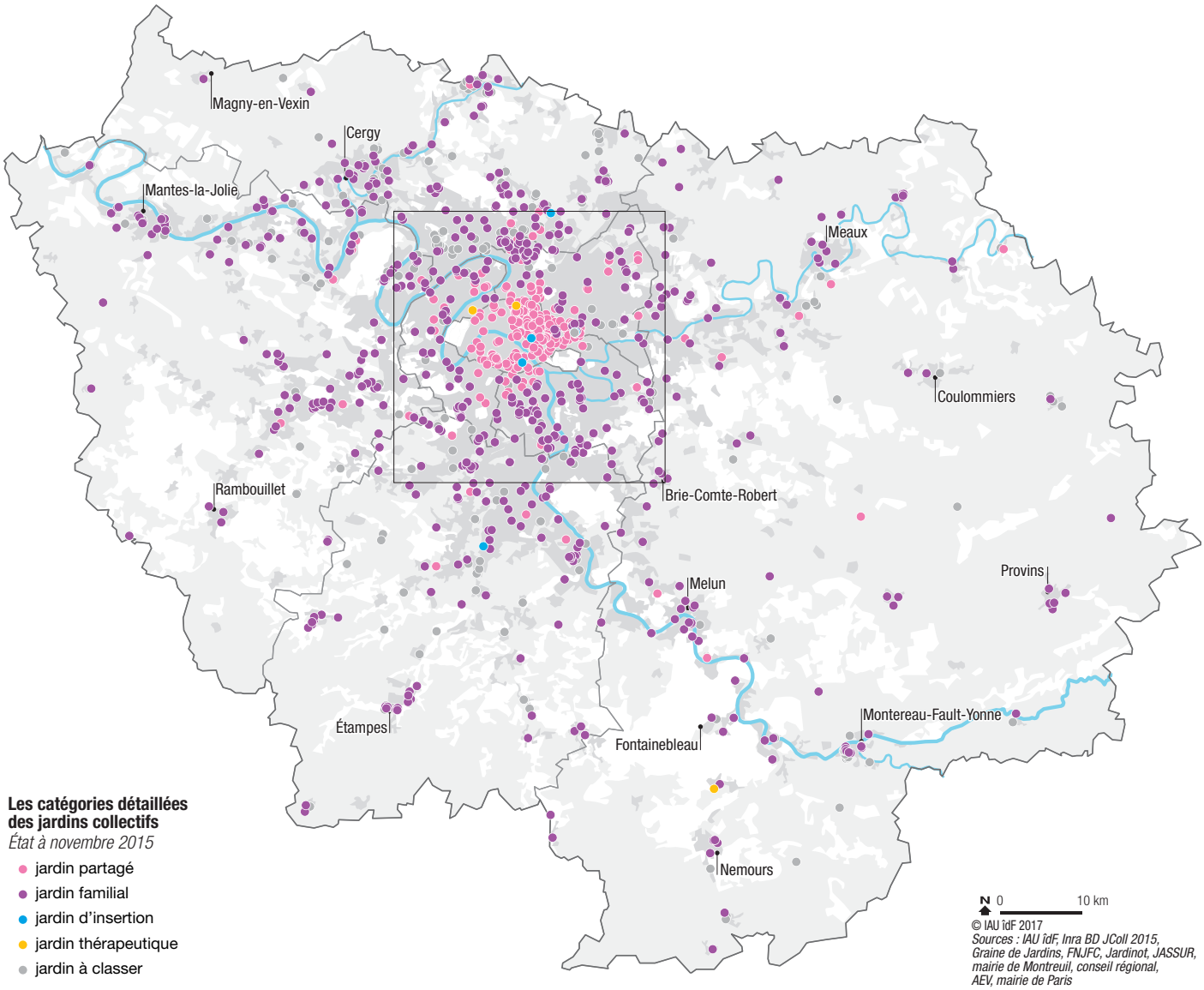

LOCALISER, QUANTIFIER ET CARTOGRAPHIER LES JARDINS COLLECTIFS : LE POINT MÉTHODOLOGIQUE

La création de la base de données recensant les jardins collectifs franciliens est le résultat d'un long et minutieux travail de recollement, vérification et représentation cartographique de la part de l'IAU îdF, l'Inra et des associations.
L'IAU îdF a mené différents travaux sur les jardins, dans un premier temps appuyés sur le mode d'occupation du sol (Mos). S'il comporte un poste « jardins familiaux », celui-ci n'est pas suffisamment fin pour calculer précisément les surfaces. D'autre part, la question des jardins collectifs a été intégrée en 2014 à l'inventaire des espaces verts publics, que l'IAU îdF réalise par enquête auprès des communes tous les quatre ans depuis 1990, mais il y a peu de retours sur ce sujet.
L'Inra a contacté différentes instances locales (CAUE, etc.) et, surtout, a procédé aux repérages de tous les jardins manquants par photo-interprétation et recherche Internet. De leur côté, les associations de jardins ont apporté le listing de leurs adhérents.
Aujourd'hui, sur les 1 064 jardins intégrés dans la base, la typologie (familial, partagé, d'insertion, etc.) a pu être précisée pour 861 d'entre eux. Si les 203 jardins restants présentent les caractéristiques de jardins collectifs (grand espace potager divisé en parcelles), seule une expertise de terrain permettra de les classifier. Un travail qui reste à effectuer.
L'actualisation de la base de données reposera sur la participation des associations et des collectivités pour faire remonter les créations, disparitions, modifications. Cela implique un portage régional pour assurer la cohérence, l'homogénéité et le suivi de ces données dans le temps.

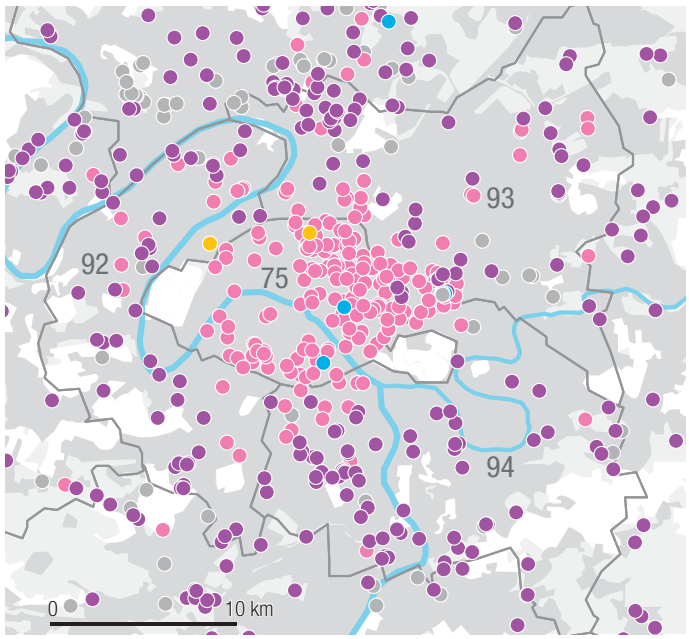

Laure de Biasi/IAU îdF

Jardins collectifs de la Fosse sablonnière, Saint-Denis (93)

Jardins familiaux : 34 parcelles sur 9 100 m²

Saint-Denis est une terre d'implantation de jardins familiaux, témoins de l'histoire à la fois ouvrière et maraîchère de la Seine-Saint-Denis. Parmi eux, installés dans le Clos Saint-Lazare, aux côtés d'un jardin d'insertion et d'une des dernières exploitations agricoles du département, les jardins collectifs de la Fosse sablonnière perpétuent autrement la culture de légumes. À la réponse alimentaire sont venus s'ajouter : le besoin de nature, la lutte contre l'isolement urbain, les valeurs écologiques (le règlement interdit l'usage d'engrais chimiques). Une convention lie la ville, propriétaire des parcelles, à la Fédération nationale des jardins familiaux et collectifs, qui en assure la gestion. Les jardiniers candidats adressent donc leur demande à la Fédération.

Laure de Biasi/IAU îdF

Les potagers de Gally, Saint-Cyr-l'École (78)

Jardins familiaux : 80 parcelles sur 35 000 m²

Créé en 2014 sur une parcelle chargée de terre de remblais non cultivable, le site, mis en place et géré par la ferme de Gally toute proche, comprend également des serres pour la production de fruits et légumes vendus en paniers et un démonstrateur d'agriculture urbaine. Ces « jardins à louer » développent une offre adaptée à la demande urbaine, avec un arrosage automatique, des bacs surélevés pour faciliter le travail de la terre. Les abonnés peuvent également bénéficier des conseils d'un maraîcher. La démarche est intégrée dans l'opération Les fermes en ville lancée par l'association Le vivant et la ville, dont l'objectif est de « trouver une solution innovante pour revaloriser le foncier délaissé dans la ville et ses abords ».

Nicolas Laruelle/IAU îdF

Les jardins de la Douve, Paris 14e (75)

Jardin partagé : au sein d'un espace vert de 7 000 m²

Le jardin a été aménagé dans le jardin Anna-Marly, créé en 2013 dans le cadre du grand plan de renouvellement urbain (GPRU), engagé à Paris en 2001, et sur la nouvelle dalle de couverture du périphérique.
Il permet aux habitants des quartiers limitrophes à trois communes, Paris, Malakoff et Vanves, de se retrouver autour d'un jardinage respectueux de l'environnement (arrosage à l'eau de pluie, produits chimiques interdits, etc.). Les parcelles sont composées d'une couche de terre végétale installée sur une couche drainante permettant d'évacuer l'eau. Ce jardin fait partie du programme Main verte de la mairie de Paris.

Laure de Biasi/IAU îdF

Jardins dionysiens du développement durable, Saint-Denis (93)

Jardin d'insertion : 10 000 m²

Le jardin d'insertion constitue une forme encore récente de l'agriculture urbaine. Il a été reconnu et réglementé par la loi d'orientation du 27 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions. Depuis vingt ans, à Saint-Denis, l'association Territoires aide des personnes en difficulté à travers un chantier d'insertion par l'activité économique autour du maraîchage biologique : ce sont les Jardins dionysiens du développement durable. Jeunes sans qualification, chômeurs de longue durée, bénéficiaires du RSA ou de l'ASF, primo-arrivants, réfugiés, sont formés et professionnalisés par l'association pour leur permettre une réinsertion dans le secteur marchand. Près de 30 salariés exploitent ainsi 1 ha de terres maraîchères mises à disposition par la ville.
Une large gamme de fruits et légumes est produite et vendue sous forme de paniers aux adhérents de l'association, qui possède une boutique en centre-ville.

Le plus petit jardin collectif identifié possède une superficie de 25 m² : Simplon-aux-Champs dans le 18e arrondissement de Paris. Le plus vaste s'étend sur 25 ha : jardins familiaux de Crosne en Essonne. À Paris, 5 ha sont dédiés aux jardins collectifs. Ainsi 142 petits jardins, d'une superficie moyenne de 360 m², ont trouvé leur place dans les interstices de la capitale, malgré la forte densité bâtie. On compte à Paris 15 500 habitants par jardin contre 11 400 au niveau régional. La dynamique de création est forte : trois jardins en 2003, 142 en 2014.
Avec 186 jardins, le Val-d'Oise est le département comptant le plus de jardins collectifs, caractérisés par de très grandes surfaces (11 460 m² par jardin) et une moindre pression humaine : 6 572 habitants pour 1 jardin, contre 27 700 dans les Hauts-de-Seine par exemple.

Un atout social et environnemental

D'un point de vue urbanistique, social et environnemental, la répartition des jardins collectifs est intéressante à analyser. Ils se concentrent, en toute logique, dans les communes les plus urbaines de la région (agglomération centrale, pôles urbains de l'espace rural, etc.) et dans des secteurs à enjeux.
Leur localisation est corrélée à celle de ménages à bas revenus : 22 % de ces ménages dans les secteurs de jardins collectifs, contre 17 % en moyenne en Île-de-France. Alors même que les jardins collectifs sont parfois taxés de jardins pour « bobos », la corrélation entre leur localisation et celle de secteurs moins favorisés serait à approfondir, ainsi que le rôle alimentaire et social qu'ils remplissent ou pourraient remplir.

D'un point de vue environnemental, on note que les jardins collectifs sont localisés essentiellement dans des secteurs carencés en espaces verts. Pour Paris et la petite couronne, deux tiers des secteurs intégrant des jardins collectifs coïncident avec des secteurs ayant une superficie en espaces verts inférieure à 10 m² par habitant (norme *a minima* en espaces verts publics de proximité par habitant définie dans le schéma directeur régional d'Île-de-France/Sdrif). Les jardins offrent ainsi un maillage d'espaces supports de biodiversité. L'ARB a d'ailleurs intégré ces jardins dans la base de données de son observatoire de l'agriculture urbaine et de la biodiversité.

AU CŒUR DES RÉFLEXIONS SUR LA VILLE, L'AGRICULTURE ET LA NATURE

Parler de « multifonctionnalité des jardins » n'est pas un vain mot. Dans la littérature scientifique, ils sont associés à pas moins de huit sphères d'intervention [Duchemin *et al.*, 2008] : aménagement urbain, environnement, économie, sécurité alimentaire, santé, loisirs, éducation, interactions sociales. Les jardins urbains sont ainsi des lieux médians entre ville, nature et agriculture, au service de la biodiversité, tout en contribuant au bien-être physique, mental et social des jardiniers, et où se croisent diverses cultures.
Les travaux menés à l'échelle des communes ou des agglomérations sur les systèmes alimentaires (agglomérations de Nantes, Lyon, Montpellier, etc.) intègrent par exemple de plus en plus les jardins collectifs en tant que formes non professionnelles de l'agriculture urbaine. Cette dimension

Répartition des jardins collectifs par département en Île-de-France

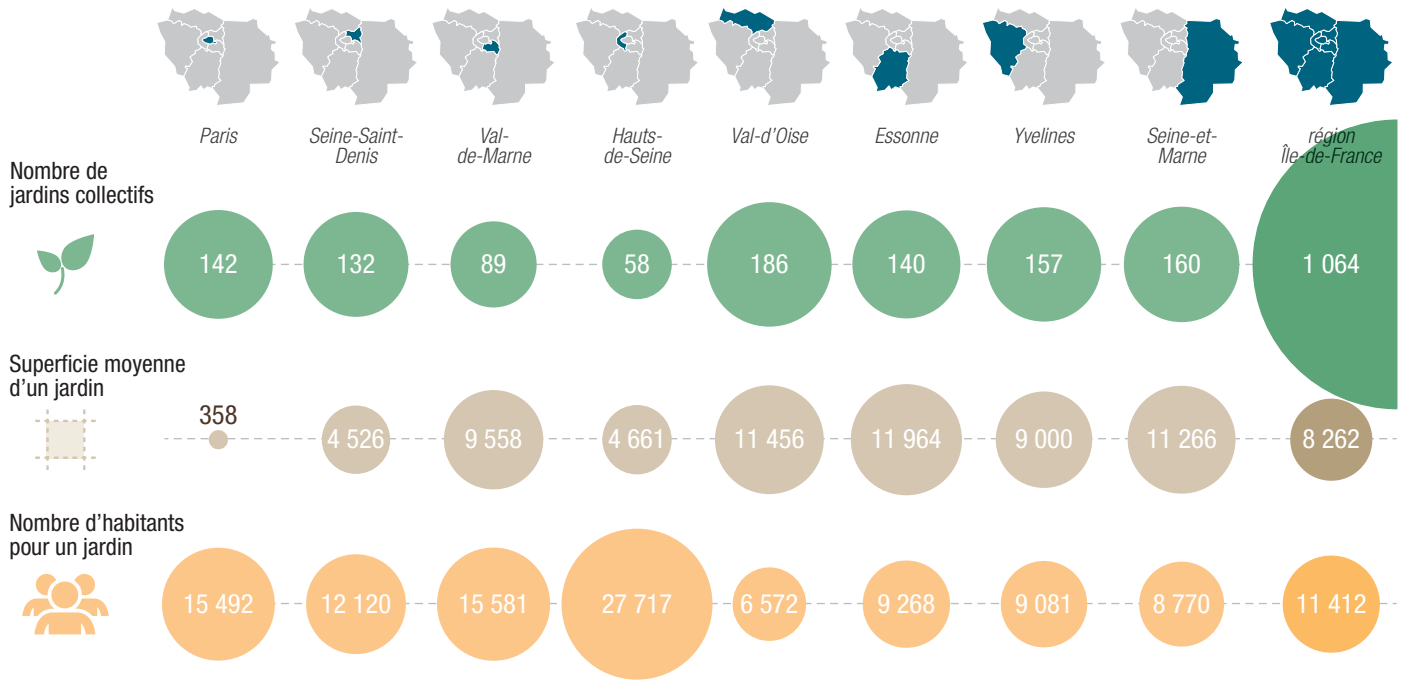

Sources : IAU îdF, Inra BD JColl 2015, Graine de Jardins, FNJFC, Jardinot, JASSUR, mairie de Montreuil, conseil régional, AEV, mairie de Paris

de spatialisation des agricultures urbaines est particulièrement intéressante dans la perspective de construction de politiques publiques, notamment alimentaires. La création de lien social et la convivialité ressortent également comme des fonctions clés, jouant même, dans certaines politiques urbaines, un rôle notable en matière de sécurité alimentaire et de justice sociale, en particulier dans les quartiers populaires américains. Les jardins collectifs participent enfin à la trame verte de la ville, îlots de fraîcheur et de biodiversité. La charte Main verte des jardins partagés de Paris privilégie la gestion écologique (éviter les intrants chimiques, lutter contre le gaspillage d'eau, développer le compostage, etc.).
Toutes ces réflexions restent très imbriquées et sont intégrées aujourd'hui à la manière dont se tissent les villes. Les jardins collectifs sont ainsi devenus l'une des composantes clés de l'urbanisme et de la politique de la ville. À ce titre, on peut souligner la forte augmentation des dossiers relatifs à la création de jardins collectifs présentés au Concours national des ÉcoQuartiers 2011. La Région Île-de-France soutient les jardins collectifs au travers de plusieurs dispositifs : le Plan vert, l'urbanisme transitoire, etc.

LES JARDINS À LA CROISÉE DES POLITIQUES PUBLIQUES DE DEMAIN

Ces pistes de réflexion encouragent à aller plus loin dans l'étude des jardins et de leur interaction avec la ville, les habitants, leurs pratiques sociales, alimentaires et de loisirs.
En Île-de-France, la convention signée en 2016 sur les jardins collectifs prévoit l'actualisation de la base de données tous les quatre ans. Elle se donne pour ambition d'analyser sur le long terme l'évolution de leur nombre et de leur surface : apparition, disparition, mais aussi itinérance, forme de réponse à une ville en mouvement. Le travail mené depuis 2014 devrait donc être poursuivi et exploité par des chercheurs de disciplines variées. Ces jardins sont d'ores et déjà reconnus comme un des critères d'aménités vertes. À ce titre, ils sont intégrés dans les réflexions sur les inégalités environnementales et sociales développées par l'IAU îdF [Gueymard, 2017]. Des travaux sont ainsi envisagés sur la prise en compte des jardins collectifs dans les documents d'urbanisme, avec l'objectif d'identifier les types de gouvernance territoriale selon les villes.
Des géographes s'intéressent à la localisation des jardins suivant des composantes du paysage (cours d'eau, voies ferrées). Les potagers privés pourraient également faire l'objet d'une cartographie, comme l'a par exemple déjà réalisé Chicago. Les données cartographiques, utilement couplées à celles sur la pollution des sols, permettraient de répondre aux préoccupations croissantes de l'alimentation durable.
Les pistes à explorer sont nombreuses pour comprendre pourquoi et comment les jardins occupent un rôle essentiel dans nos vies et dans nos villes. Les travaux sont à poursuivre pour soutenir et accompagner le développement des jardins collectifs dans les politiques urbaines, sociales, alimentaires et environnementales. ■

Laure de Biasi, ingénieur en agronomie
sous la responsabilité de Christian Thibault, directeur du département environnement
Christine Aubry, agronome des systèmes techniques,
responsable de l'équipe Agricultures urbaines
à l'UMR SAD-APT Inra/AgroParisTech
Anne-Cécile Daniel, ingénieure d'étude en horticulture et paysage
à l'UMR SAD-APT dans l'équipe Agricultures urbaines
Inra/AgroParisTech

1. Travail réalisé dans le cadre du programme de recherche JASSUR (jardins associatifs urbains et villes durables) de l'Agence nationale de la recherche (ANR).
2. La Fédération nationale des jardins familiaux et collectifs, Jardinot et Graine de Jardins.
3. Jardins créés ou utilisés en vue de favoriser la réintégration des personnes en situation d'exclusion, en difficulté sociale ou professionnelle.
4. https://www.senat.fr/leg/ppl01-368.html.

RESSOURCES

- Agence nationale de la recherche, Projet JASSUR 12-VBDU-0011 « Jardins associatifs urbains et villes durables : pratiques, fonctions et risques ». Programme villes et bâtiments durables 2012.
- Aubry Christine, Daniel Anne-Cécile, « L'agriculture urbaine n'est pas un phénomène de mode », *Les Cahiers,* IAU îdF, n° 173, février 2017.
- Aubry Christine, Pourias Jeanne, Duchemin Éric, "Is food a motivation for urban gardeners? Multifunctionality and the relative importance of the food function in urban collective gardens of Paris and Montreal", *Agriculture and Human Values,* April 2015.
- Aubry Christine, Daniel Anne-Cécile, Pourias Jeanne, « Agriculture urbaine et enjeux de santé », *Les Cahiers,* IAU îdF, n° 170-171, septembre 2014, pp. 73-74.
- Denis J.-P., *Jardins familiaux d'hier et d'aujourd'hui,* mémoire Techniques du paysage, École nationale d'ingénieurs en techniques horticoles et paysage (Enith), direction générale des services techniques de la ville de Nantes, 1980, 243 p.
- Grandchamp-Florentino Laurence, « Définir les contours de l'agriculture urbaine et sa contribution à l'émergence de la ville durable », *Revue des sciences sociales,* n° 47, 2012.
- Gueymard Sandrine, « Inégalités environnementales et sociales sont étroitement liées en Île-de-France, *Note rapide,* n° 749, juin 2017.
- Ouzilleau Bérénice, Chagnot-Loraine Isabelle, *Les jardins familiaux en Île-de-France. Modes de création et de gestion : évolutions récentes et perspectives d'amélioration,* Paris, Iaurif, janvier 1999.
- Tozzi Pascal, D'Andrea Nicolas, « Écoquartiers français et jardins collectifs : actualité et perspectives », *VertigO, La Revue électronique en sciences de l'environnement*, septembre 2014.
- Wegmuller Fabien, Duchemin Éric, « Multifonctionnalité de l'agriculture urbaine à Montréal : étude des discours sur la base du programme des jardins communautaires », *VertigO, La Revue électronique en sciences de l'environnement,* septembre 2010.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Fouad Awada
DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION
Sophie Roquelle
RÉDACTION EN CHEF
Isabelle Barazza
MAQUETTE
Jean-Eudes Tilloy
INFOGRAPHIE
Lætitia Pigato

CARTOGRAPHIE
Lætitia Pigato
MÉDIATHÈQUE/PHOTOTHÈQUE
Claire Galopin, Julie Sarris
FABRICATION
Sylvie Coulomb
RELATIONS PRESSE
Sandrine Kocki
sandrine.kocki@iau-idf.fr

IAU île-de-France
15, rue Falguière
75740 Paris Cedex 15
01 77 49 77 49

ISSN 1967-2144
ISSN ressource en ligne
2267-4071

www.iau-idf.fr

INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME ÎledeFrance